Syndicat de Bassin entre Mayenne et Sarthe



RAPPORT D'ACTIVITES 2019

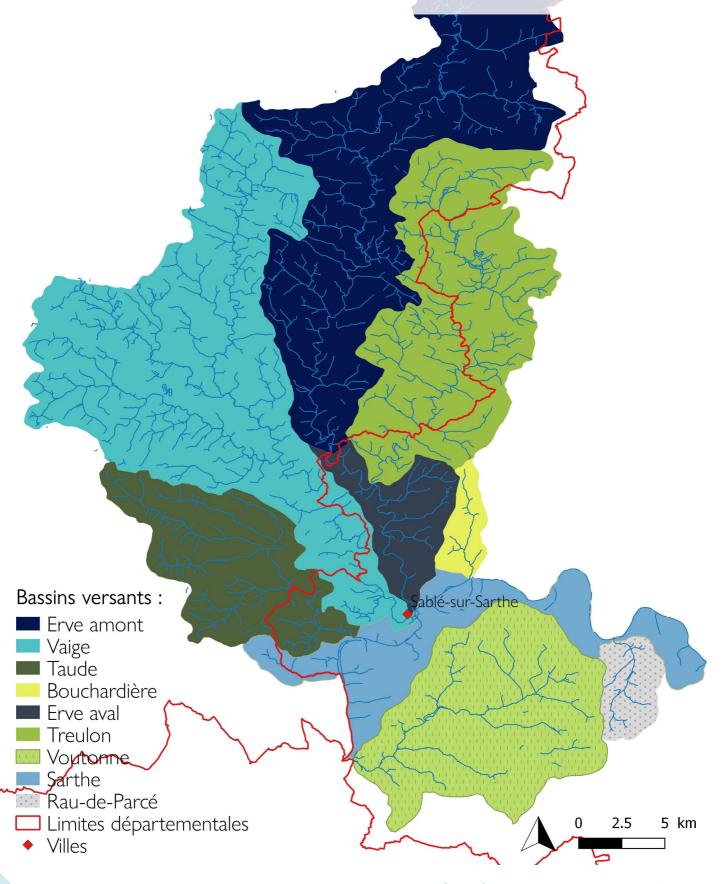


SOMMAIRE

e Bassin versant du SBeMS	. 3
es Elus	. 4
es Délibérations adoptées en 2019	. 5
es Commissions	. 6
.'Equipe technique et administrative	. 8
es Finances	. 8
es Actions 2019	. 9
e Bilan des actions 2019	11
Bassin versant de l'Erve amont	11
Bassin versant de la Vaige	13
Bassin versant de l'Erve aval et du Treulon	15
Bassin versant de la Bouchardière et du Rau de Parcé	15
Bassin versant de la Voutonne	16
Bassin versant de la Taude et du Baraize	16
Bassin versant de la Taude, du Baraize + Erve aval et Treulon	16
Suivi des indicateurs biologiques	17
Projet mis en route en 2019	17
Revue de presse	18

Bassins versants du Syndicat de Bassin entre Mayenne et Sarthe





♦ Les membres du comité syndical

EPCI	Délégués titulaires		Délégués suppléants	
	Solange	SCHLEGEL	Robert	MASSOT
	Jean-Pierre	MORTEVEILLE	Robert	TROU
CC des Coëvrons	Arlette	LEUTELIER	Michel	DURAND
CC des Coevions	Adélaïde	DEJARDIN	Yvon	BUARD
	Marcel	DUCHEMIN	Antoine	JOSSET
	Emile	TATIN	Jean-Pierre	AUBIN
	Pascal	GANGNAT	Guillaume	BELAIR
	Paul	LAMBERT	Jean-Pierre	OLIVIER
CC Moslay Craz	Franck	LEGEAY	Thierry	GUITTER
CC Meslay-Grez	Pierre	BORDIER	Jean-Claude	BREHIN
	Jean-François	LASSALLE	Bernard	BOIZARD
	Jean-Luc	LANDELLE	Nicolas	RAGAIGNE
	Ghislaine	BODARD-SOUDEE	Fernand	LEROY
	Jean-Luc	BERGER	Claire	GUERINEAU
CC Cablé	Gérard	DAVID	Alain	LAVOUE
CC Sablé	Pierre	PATERNE	Yves	RENOULT
	Yves	PINIAU	Dominique	LEROY
	Thierry	HOMET	Loïc	GUERIN
CC LDN	Michel	LELIEGE	Catherine	PAULOUIN
CC LBN	Maurice	DULUARD	Gaëtan	GERBAULT
CCCCPS	Hugues	BOMBLED	Dominique	GENEST



Pascal GANGNAT

Président

Commission VAIGE

Ghislaine BODARD-SOUDEE

Vice-Présidente

Commission ERVE aval – TREULON – VOUTONNE – Rau de PARCE -BOUCHARDIERE

Solange SCHLEGEL

Vice-Présidente

Commission ERVE Thierry HOMET
Vice-Président
Commission
TAUDE - BARAIZE



LES DELIBERATIONS ADOPTEES EN 2019

Réunion du 24 janvier 2019 :

- > Elections du Président et des Vice-Présidents
- > Délégation d'attributions du comité syndical au Président
- > Indemnité de fonction aux élus
- > Mise en place de la CAO
- > Désignation d'un délégué au CNAS

Réunion du 12 Février 2019 :

- > Adhésion au contrat groupe du CDG Assurance statutaire
- > Approbation règlement intérieur du SBeMS
- > Autorisation d'engagement de dépenses d'investissement
- > Convention de mise à disposition d'un agent
- > Demande de subvention pour la manifestation « Planète en Fête »
- > Partage du matériel avec le Syndicat JAVO

Réunion du 10 Avril 2019 :

- > Acquisition ancienne gendarmerie à STE SUZANNE et rénovation
- > Adhésion au CNAS
- > Amortissements
- > Budget 2019
- > Contribution EPCI membres pour 2019
- > Convention avec POLLENIZ
- > Convention de délégation de compétence avec la CCPCG
- > Convention de mise à disposition d'un agent vers la 3C
- > Instauration prime intéressement collectif
- > Participation employeur
- > Programme de travaux 2019
- > Remboursement participation CCPCG Part excédent du SB TAUDE
- > Résultats 2018

Réunion du 27 Septembre 2019 :

- > Avenant 1 Lot 3 Contournement du plan d'eau de la Rotrie à VAIGES
- > Avis sur demande installation PFC
- > Contrat d'apprentissage BTSA GPN
- > Création du RIFSEEP
- > Demande de subvention auprès de l'AELB pour Animation 2020
- > Décision modificative n°1

Réunion du 18 Décembre 2019 :

- > Avenant 1 Lot 2 Travaux CTMA ERVE 2018
- > Acte relatif aux obligations réelles environnementales (ORE) LA BAZOUGE DE CHEMERE
- > Adoption du programme d'actions sur la Voutonne (2021-2026)
- > Décision modificative n°2
- > Débat d'orientation budgétaire 2020
- > Indemnité du trésorier pour 2019
- > Mise en écourrues sur l'Erve aval
- > Renouvellement de la ligne de trésorerie pour 2020

LES COMMISSIONS

COMMISSIONS TERRITORIALES

A la création du SBeMS, des commissions territoriales ont été mises en place dans une logique de travail par bassin hydrographique, ces commissions ont un rôle consultatif, elles n'ont pas de voix délibératives.

Commission Vaige	P. GANGNAT	> 32 communes
Commission Erve aval, Treulon & Bouchardière	G. BODARD-SOUDEE	> 16 communes
Commission Voutonne & Rau de Parcé	G. BODARD-SOUDEE	> 10 communes
Commission Erve	S. SCHLEGEL	> 24 communes
Commission Taude / Baraize	T. HOMET	> 9 communes

Commission **ERVE** Assé le Bérenger Blandouet-Saint-Jean Evron Livet Sainte Suzanne et Chammes St Georges sur Erve St Léger St Martin de Connée St Pierre sur Erve St Pierre sur Orthe Saulges Thorigné en Charnie Torce Viviers en Charnie Vaiges Vimarcé Voutré

	COMMISSION
ERV	E Aval - TREULON -
E	BOUCHARDIERE
Auvers	le Hamon
Juigné	sur Sarthe
Sablé s	sur Sarthe
Blando	ouet St Jean
Sainte	Suzanne et Chammes
Saulge	S
Thorig	né en Charnie
Torcé	viviers en Charnie
Avessé	\$
Brûlon	
Joué e	n Charnie
Poillé s	sur Vègre
St Den	is d'Orques
Viré er	n Champagne
Val du	Maine
Banne	S
Cossé	en Champagne

Commission

VAIGE
Auvers-le-Hamon
Bouessay
Sablé sur Sarthe
Souvigné sur Sarthe
Blandouet-St Jean
a Chapelle Rainsouin
Livet
Sainte Suzanne-et-Chammes
St Georges-le-Fléchard
St Léger
Saulges
Vaiges Vaiges
Arquenay
Val du Maine
Bazougers
Beaumont Pied-de-Bœuf
Bouere
Chéméré-le-Roi
Grez en Bouère
La Bazouge de Chémeré
La Cropte
Le Bignon du Maine
Le Buret
Maisoncelles du Maine
Meslay du Maine
Préaux
Ruillé-Froid-Fonds
St Brice
St Charles la Forêt
St Denis du Maine
St Loup du Dorat
Villiers-Charlemagne

Commission

VAIGE

TAUDE - BARAIZ	E
ouessay	
ablé sur Sarthe	
ouvigné sur Sarthe	
eaumont Pied de Bœuf	
ouère	
rez en Bouère	
t Brice	
t Charles Forêt	
t Loup du Dorat	

Commission

Commission VOUTONNE Courtillers Dureil Le Bailleul Louailles Notre Dame du Pe Parce sur Sarthe Précigné Sablé sur Sarthe Solesmes

Membres:

Val-du-Maine Bannes

Chéméré le Roi

Rouessé-Vassé

Cossé en Champagne

La Bazouge de Chéméré

- Le Vice-Président ou le Président en charge de la Commission
- Le Président du SBeMS (membre de droit)
- <u>Un élu</u> : Maire ou son représentant, par commune du territoire.
- Toutes personnes jugées utiles

Rôles des Commissions

- Présenter les projets du SBeMS
- Faire remonter les besoins de terrain
- Assurer la cohérence des actions

COMMISSION THEMATIQUE

Commission Prévention Inondation (P. GANGNAT)

- Ensemble des communes du SBeMS

Membres:

- Le Président
- Le bureau
- 2 élus du SBeMS par EPCI-fp (à définir)
- Collectivités concernées : DREAL, DDT...

Toutes personnes jugées utiles

Réunions des Commissions en 2019 :

> Commission Vaige: 26 avril 2019 à MESLAY DU MAINE

> Commission Erve aval, Treulon & Bouchardière + Voutonne & Rau de Parcé : 25 avril 2019 à SABLE-SUR-SARTHE

> Commission Erve: 24 avril 2019 à STE SUZANNE-ET-CHAMMES

> Commission Taude / Baraize : 25 avril 2019 à SOUVIGNE-SUR-SARTHE

L'EQUIPE TECHNIQUE ET ADMINISTRATIVE

> Equipe Technique:

Savier SEIGNEURET, Technicien Milieux Aquatiques et Coordinateur Technique, en charge des bassins de l'Erve, de la Vaige, et du suivi du conventionnement pour les territoires de l'Orthe, de la Vaudelle et du Merdereau.

Cécilia ANDRE, Technicienne Milieux Aquatiques, en charge des bassins de la Taude, du Baraize, de l'Erve aval, du Treulon, du Rau de Parcé et de la Bouchardière et de la Voutonne.

> Equipe administrative :

Aurélie MASSOT, à mi-temps pour la gestion administrative et financière du SBeMS, et mise à disposition à mi-temps au Syndicat JAVO.

> Apprentis de Xavier SEIGNEURET :

➡ Aline GOUHIER, Apprenti (du 5 septembre 2018 au 31 août 2019) en Licence professionnelle Analyses et Techniques d'Inventaires de la Biodiversité (ATIB) 2018/2019, à l'université LYON 1

<u>Mission confiée</u>: Effectuer un inventaire du peuplement de Mulette épaisse sur la rivière de la Vaige dans un enjeu de politique de travaux de renaturation. (Rapport en annexe)

Paul CEZARD, Apprenti (du 2 septembre 2019 au 31 août 2021) en BTSA Gestion et Protection de la Nature au CFA La Lande de la Rencontre à ST AUBIN DU CORMIER.

<u>Mission confiée</u>: Travail sur aménagement du Vassé et du Langrotte + Animations diverses sur le territoire

LES FINANCES

♦ Le compte administratif 2019

	FONCTION	NEMENT	INVESTI	SSEMENT	ENSE	MBLE
	Dépenses ou	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou
	Déficit	Excédent	Déficit	Excédent	Déficit	Excédent
Report		122 088,80	384 458,55		384 458,55	122 088,80
Op. de l'ex.	366 343,27	501 037,67	624 321,86	809 462,70	990 665,13	1 310 500,37
TOTAUX	366 343,27	623 126,47	1 008 780,41	809 462,70	1 375 123,68	1 432 589,17
Résultats clôture		256 783,20	199 317,71		199 317,71	256 783,20
RAR			394 330,00	574 500,00	394 330,00	574 500,00
TOTAUX cumulés		256 783,20	593 647,71	574 500,00	593 647,71	831 283,20
Résultats définitifs		256 783,20	19 147,71			237 635,49

♦ *Le budget primitif 2019*

	<u>Fonctionnement</u>	<u>investissement</u>
DEPENSES	685 883,12	1 582 537,61
RECETTES	685 883,12	1 582 537,61

☼ Le tableau d'amortissement de la dette

Année	Dette en capital au 1er janvier de	Échéances à payer au	Do	ont
Affilee	l'exercice	cours de l'exercice	Intérêts	Capital
2019	29 412,57	17 281,17	1 169,12	16 112,05
2020	13 300,52	6 233,15	565,63	5 667,52
2021	7 633,00	6 233,15	327,21	5 905,94
2022	1 727,06	1 805,86	78 ,80	1 727,06
		31 553,33	2 140,76	29 412,57

₲ Les participations des Communautés de communes adhérentes pour 2019

EPCI adhérentes	Clé répartition %	Cotisations 2018	Cotisations GEMAPI 2019
CC des Coëvrons	25,6	97 210 €	76 800 €
CC de Sablé	38,2	130 500 €	114 600 €
CC Pays Meslay Grez	30,7	93 860 €	92 100 €
CC Champagne Conlinoise Pays de Sillé	0,1	0€	300 €
CC Loué Brûlon Noyen	5,4	4 630 €	16 200
		326 200 €	300 000 €

LES ACTIONS 2019

> Opérations dans le cadre du Contrat Territorial Milieux Aquatiques (CTMA) : <u>ETUDES</u>

Etude – Aménagement de 3 ouvrages sur l'Erve (L'Aunay à ASSE, HYDRO CONCEPT	
Etude – Aménagement du Moulin de Mariette à BEAUMONT PII	•
♥ HYDRO CONCEPT	
♥ HYDRO CONCEPT	
⇔ HYDRO CONCEPT	Acompte 3 = 2 052,00 €
Etude – Contournement du plan d'eau des Chauvinières à STE S	
State Hydro Concept	Acompte 1 = 8 988,00 €

♦ HYDRO CONCEPT	otrie à VAIGES
♦ HYDRO CONCEPT	•
pérations dans le cadre du Contrat Territorial Milieux Aquatiques (CTM)	A) : <u>TRAVAUX</u>
Restauration de la continuité écologique sur l'ERVE – CTMA 2019 – Lot 1	
SNTP SALMON	•
♦ SNTP SALMON	Acompte 2 = 70 326,00
Continuité écologique sur l'ERVE – Travaux complémentaires : Recharges SNTP SALMON	• .
Restauration de la continuité écologique sur la VAIGE – CTMA 2019 – Lot	
SNTP SALMON	•
SNTP SALMON	•
♦ SNTP SALMON	Acompte 3 = 41 340,00
Contournement du plan d'eau de la Rotrie à VAIGES – CTMA 2019 – Lot 3	
SNTP SALMON	•
SNTP SALMON	•
♦ SNTP SALMON	Solde = 15 036,00
Renaturation sur l'ERVE et la VAIGE – CTMA 2019 – Lot 4 \$\operature{SNTP SALMON}\$	Acompte 1 = 10 080,00
Renaturation sur l'ERVE – CTMA 2018 – Lot 2	
♦ Thierry LEMEE TP	Acamata 1 - 4 200 00
♥ Thierry LEMEE TP	•
♥ THIETTY LLIVILL TF	
Aménagement d'abreuvoirs sur l'ERVE et TREULON – CTMA 2018 – Lot 2	
⇔ Thierry LEMEE TP	Acompte 1 = 28 863,95
Entretien sur l'ERVE et TREULON – CTMA 2018 – Lot 1	
	Acompte 2 = 3 502,90
	Acompte 3 = 11 726,80
	Acompte 4 = 5 523,20
Entretien sur la TAUDE – CTMA 2018 – Lot 1	
♥ GENIE	Acompte 3 = 5 382,40
♥ GENIE	The state of the s
♥ GENIE	Acompte 5 = 5 163,60
♥ GENIE	•
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
	Acompte 8 = 1 564,20
Débroussaillage de l'Erve – Année 2018	
♥ Chantier d'insertion de la 3C « Vert Avenir »	8 880,00
Renaturation sur l'ERVE – CTMA 2017 – Lot 2	
	Solde = 8 952 00
♦ SNTP SALMON	
Enlèvement d'embâcles à VAL-DU-MAINE (Ballée)	

> Opérations dans le cadre du Contrat Territorial Milieux Aquatiques (CTMA) : <u>SUIVI</u>

Suivi des indicateurs sur l'ERVE – CTMA 2018
Suivi des indicateurs sur la VAIGE – CTMA 2018
Suivi des indicateurs sur le Vassé – CTMA 2019
> Travaux hors Contrat Territorial Milieux Aquatiques (CTMA)
Intervention pour arrachage manuel de la Jussie à SABLE SUR SARTHE
Réalisation d'une pêche électrique sur la Vaige – Observation de la Mulette épaisse <i>Ş Fédération de pêche de la Mayenne728,00</i> €
> Investissement divers
Achat de 2 PC portables
Acquisition ancienne gendarmerie de STE SUZANNE pour futurs locaux du SBeMS
Honoraires – Maitrise d'œuvre – Rénovation ancienne gendarmerie en futurs locaux du SBeMS
Achat de matériels de mesure : Courantomètre et Topomètre
Achat outillages : Perceuse et Meuleuse <i>⇔ ESPACE EMERAUDE</i>
Reprise compta anciens syndicats et transfert vers SBeMS
Mise à jour – Site internet des Syndicats (SBeMS et JAVO)
Création identité graphique du SBeMS (logo,)

Bassin versant de l'Erve amont

> CONTINUITE ECOLOGIQUE

♦ Moulin de Pré à SAULGES (Ouvrage avec droit d'eau valide)

Travaux réalisés :

- Arasement partiel du déversoir + clapet
- · Suppression du clapet
- Construction d'une rampe en enrochement
- Suppression des arbres sur la chaussée
- Reprise des murs sur 50 ml
- Confortement de berges géogrille
- Mise en place de recharges (aval des ponceaux)
- Usages amont : 3 abreuvoirs + clôtures
 - + Travaux connexes : Moulin de Montguyon

Coût des travaux : - Estimé = 61 280 € HT >>> Réel = 58 605 € HT

+ Travaux connexes à Montguyon = 9 190 € HT



Travaux connexes à Montguyon

<u>\$ Moulin aux Moines à ST JEAN SUR ERVE/ST PIERRE SUR ERVE (</u>Ouvrage ne possédant plus de droit d'eau valide)

Travaux réalisés :

- Suppression du clapet
- Reprise des murs des bajoyers
- Construction d'une rampe en enrochement
- Suppression de 50 peupliers
- Enlèvement des dépôts vaseux dans l'ancien bief
 - Suppression du vannage de l'ancien Moulin (+ Remplacement par une conduite)
- Mise en place de recharges et Clôtures

Coût des travaux : - Estimé = 39 699 € HT >>> Réel = 30 295 € HT







AVANT TRAVAUX

APRES TRAVAUX

Travaux réalisés:

- Suppression du clapet
- Arasement du déversoir de 60 cm
- Construction d'une rampe en enrochement
- Suppression de 14 peupliers
- Curage partiel du bief et création d'un ilot
- · Reprise des murs au droit du Moulin
- Ouverture de l'arche rive droite
- Mise en place de recharges
- Usages amont : 4 abreuvoirs + clôtures

Coût des travaux : - Estimé = 42 088 € HT >>> Réel = 53 950 € HT

Quelques travaux supplémentaires avaient été ajoutés au marché par rapport à ce que le bureau d'études avait prévu

initialement. En + : enlèvement de 9 peupliers, ouverture de l'arche rive gauche du Moulin Respect des usages amont : 4 abreuvoirs + 400 ml de clôtures + enlèvement d'embâcles







> RESTAURATION DE RUISSEAUX, PLANTATIONS, ENTRETIEN ET EMBACLES

Ruisseau du Pont d'Orval

Entretien, enlèvement d'embâcles, recharges et abreuvoirs

Aménagement d'abreuvoirs et installation de passerelles

Plantations, entretien et enlèvement d'embâcles







> DIVERS

🖔 Colmatage de fuites sur le ruisseau du Langrotte à VAIGES, au niveau de la carrière des Hunaudières.

Travaux réalisés :

- Décaissement du lit
- Mise en place d'argile
- Recharges granulométriques

Travaux pris en charge par le carrier avec une maîtrise d'œuvre du SBeMS. Le colmatage réalisé fonctionne très bien mais une autre fuite a été détecté 30 m en aval. Le carrier a donné son accord pour les travaux de colmatage de cette nouvelle fuite.



Restauration de berges à VAL DU MAINE

Recharges granulométriques financées par le SBeMS

> ETUDES

En cours de finalisation :

- Moulin de L'Aunay à ASSE LE BERENGER (droit d'eau valide) Aménagement d'une rampe en enrochement
- Moulin de Gratte-Sac à VOUTRE (droit d'eau valide)
 Aménagement d'une passe à poissons

Porter à connaissance déposé en DDT

- Bourg de St Jean à BLANDOUET-ST-JEAN (pas de droit d'eau)
 Suppression des 3 clapets et d'une passerelle arasement déversoir
 Rampe en enrochement
 Alimentation du plan d'eau
 Déconnexion du plan d'eau, régularisation en eau close
 (Avis favorable du Conseil municipal en septembre 2019)
- Plan d'eau des Chauvinières à STE SUZANNE-ET-CHAMMES (situation à régulariser) Contournement en rive droite (Le plan d'eau sera régularisé en eau close.)

> BILAN FINANCIER « ERVE » 2019

- Continuité écologique =	152 040 € HT	soit 182 448 € TTC
- Restauration ruisseau + lutte piétinement =	78 800 € HT	soit 94 560 € TTC
- Embâcles + Plantations + Plantes invasives =	7 182,50 € HT	soit 8 619 € TTC
- Entretien =	9 100 € HT	soit 9 100 € TTC
- Etudes =	12 130 € HT	soit 14 556 € TTC

TOTAL = 294 727 € TTC + RAR = 40 004 € TTC

(Total prévu = 322 260 € TTC)

Bassin versant de la Vaige

> CONTINUITE ECOLOGIQUE

☼ Moulin de Buru à LA CROPTE

Travaux réalisés :

- Suppression de 12 peupliers
- Agrandissement de la section de décharge
- Réfection des culées en pierres
- Construction d'une rampe en enrochement
- Curage du bief et aménagement
- Aménagement d'une passerelle
- Recharges granulométriques
- Création d'une mare à amphibien

Coût : Estimé = 59 134 € TTC >>> Réel = 56 466 € TTC (Marché = 47 604 € TTC

+ Avenant travaux supp = 8 862 €)

(Travaux supp : Reprise mur, Bâche coco, arrachage culée, fourniture poutre)



♥ Seuil du Theil à ST DENIS DU MAINE / LA CROPTE

Travaux réalisés :

- Découpe et suppression du déversoir
- Mise en place de banquettes et d'un cordon d'enrochement le long de la maison
- Mise en place de recharges granulométriques
 - Mise en place d'abreuvoirs « descentes aménagées » (en amont + clôtures)

Coût : Estimé = 16 536 € TTC >>> Réel = 12 096 € TTC



APRES TRAVAUX

🧇 Plan d'eau de l'Oriolet (ruisseau de la Rotrie) à VAIGES

Le plan d'eau de l'Oriolet est situé sur le ruisseau de la Rotrie. Initialement, il était prévu la suppression du plan d'eau mais avec l'installation de l'entreprise PFC, il a été décidé de réaliser un contournement du plan d'eau. Ces travaux ont été menés en collaboration avec la Communauté de Communes des Coëvrons (3C).

Travaux réalisés :

- Déconnexion du plan d'eau
 - Création d'un nouveau de lit de rivière sur 350 ml
 - Recharges granulométriques
 - Mise en place de bâche « coco »
 - Mise en place de 2 ponts cadres : 12 ml et 8 ml
 - Mise en place d'une surverse



- Réel = 131 340 € TTC

(Part SBeMS: 59 196 € TTC + Part 3C: 72 144 € TTC)

- Avenant Travaux supp = 15 036 € TTC

(Part SBeMS: 9 108 € TTC + Part 3C: 5 928 € TTC)

Travaux supp : Terrassement, fourniture et pose tuyau, pont cadre

supplémentaire)

- Coût total = 146 376 € TTC





Moulin de la Cour à LA BAZOUGE DE CHEMERE

Travaux : Remise en fond de vallée (Chantier stoppé suite aux mauvaises conditions météorologiques, reprise en 2020)

Coût des travaux :

- Réel = 135 366 € TTC
 - Réglé en 2019 : 31 200 € TTC
 - Reste à réaliser sur 2020 : 104 166 € TTC



♥ Déversoir de Beausoleil à LA BAZOUGE DE CHEMERE

Travaux réalisés :

- Suppression du déversoir
- Mise en place de recharges granulométriques en amont

Coût : Estimé = 12 240 € TTC >>> Réel = 6 000 € TTC

> PLANTES ENVAHISSANTES

🤄 Parc du Château à SABLE SUR SARTHE

Suppression manuelle des herbiers de Jussie (par le chantier d'insertion GENIE)





Avant

Après

> RESTAURATION DE RUISSEAUX

- Ruisseau du Buru
- Ruisseau de la Rotrie
- Cours Principal de la Vaige : Clôtures, Abreuvoirs doubles et simples, Recharges granulométriques

Coût des travaux : 21 786 € TTC

> REPRISE DE LA FRAYERE A LA CROPTE

Reprise de travaux pour une meilleure fonctionnalité (terrassement, ...)

Bassin versant de l'Erve aval et du Treulon

> TRAVAUX DIVERS

Travaux réalisés sur les communes de BLANDOUET-ST JEAN, COSSE EN CHAMPAGNE, AUVERS LE HAMON :

-	Restauration berges et ripisylve, abattage d'arbres dangereux :	29 099,60 €
-	Embâcles:	10 680,00 €
-	Abreuvoirs, gué, clôture de retour :	18 873,24 €
-	Empierrement (banquette, recharge), Enrochement:	18 575,47 €
_	Création de mare et reprofilage de cours d'eau :	10 656.00€





Bassin versant de la Bouchardière et du Rau de Parcé

> ETUDE

Etat des lieux et diagnostic de ces cours d'eau en vue de préparer le futur programme d'action du CT-EAU. 14 novembre 2019 : Réunion de lancement Début 2020 : Prospection de terrain pour bilan.

Bassin versant de la Voutonne

> ETUDE

2017 : Etat des lieux et diagnostic sur le bassin versant de la Voutonne réalisés en 2017

2019 : Réalisation de la Déclaration d'Intérêt Général (DIG) de la Voutonne)

2020 : Dossier minute déposé auprès des services de la DDT de la Sarthe (sous réserve des réponses du Cas par Cas déposé en janvier 2020 auprès de la DREAL)

Bassin versant de la Taude et du Baraize

> ETUDE

Etude de rétablissement de la continuité écologique et prévention du risque inondation sur le domaine du Bois Jourdan à Bouère (Ruisseau du Fondrieux, affluent principal de la Taude). Les bâtiments sont inscrits aux monuments historiques. Depuis quelques années, avec les modifications des conditions climatiques, les inondations se multiplient sur le secteur. En aval du site, un déversoir fait obstacle à l'écoulement ; la continuité écologique n'est donc pas respectée.

13 décembre 2019 : Réunion de lancement

Début 2020 : Prospection et mesures de terrain

> TRAVAUX DIVERS

Les travaux se sont déroulés sur les communes de SAINT BRICE et SAINT DENIS D'ANJOU :

-	Entretien:	32 218 €
-	Embâcle :	8 160 €
-	Gros abattage :	3 900 €
-	Broyeur :	8 721 €
-	Terre végétale :	3 078 €
-	Terrassement :	14 859 €
-	Enrochement :	21 060 €
-	Empierrement dont recharge :	9 750 €
-	Passerelle :	7 200 €
-	Suppression de barrage ou busage :	1 776 €
-	Abreuvoir en descente aménagée :	4 008 €
-	Clôture de retour aux abords des abreuvoirs :	1 248 €
-	Repositionnement de buse et mise en place de nouvelle buse Hydro-tube :	13 968 €







Bassin versant de la Taude et du Baraize + Erve aval et Treulon

> ETUDE

14 novembre 2019 : Lancement de l'Etude bilan des CTMA de la Taude / Baraize et de celui de l'Erve aval / Treulon *Début 2020 : Prospection de terrain pour bilan.*

> Suivi des indicateurs biologiques

En 2019, dans le cadre du Contrat Territorial Milieux Aquatiques, 1 seul point de suivi a été étudié :

- Site sur le ruisseau du Vassé à PREAUX

Ces suivis permettent de mesurer les impacts et les effets des aménagements réalisés.

IBG = Indice Biologique Global : Suivi des invertébrés dans le lit du cours d'eau

<u>IBD = Indice Biologique Diatomées</u> : Suivi des petites algues <u>IPR = Indice Poisson Rivière</u> : Suivi de l'indice poissons

Site sur le ruisseau du Vassé à PREAUX (Suivi initial)

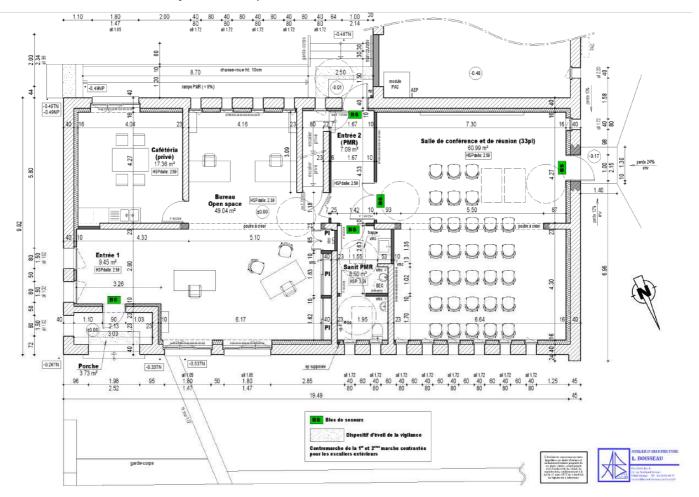
	IBGN Faune	11	Médiocre
2019	IBD Diatomées	13,4	Moyen
	IPR Poissons	16,226	Moyen

Espèce		Effectif	P1	P2	Densité /100m²	%
Chabot	CHA	25	15	10	7,3	3,6
Vairon	VAI	532	324	208	154,7	75,7
Loche franche	LOF	115	84	31	33,4	16,4
Chevaine	CHE	8	5	3	2,3	1,1
Goujon	GOU	20	11	9	5,8	2,8
Gardon	GAR	1	1	0	0,3	0,1
Perche	PER	1	1	0	0,3	0,1
Anguille	ANG	1	1	0	0,3	0,1

Très bon résultat IPR, à la limite du bon état Présence de 7 espèces sur les 17 attendus (+ vairons + loches – chabot pas de vandoise)

PROJET MIS EN ROUTE EN 2019

Acquisition de l'ancienne gendarmerie de STE SUZANNE-ET-CHAMMES Projet de rénovation du bâtiment en futurs locaux pour le SBeMS



Ouest-France 21/01/ 2019



La Cropte. Les zones humides retrouvent leur caractère

D'importants travaux d'aménagement ont été réalisés dans l'ancienne peupleraie, une zone humide qui avait besoin de retrouver son caractère et un intérêt écologique.

Le syndicat du bassin de la Vaige, aujourd'hui absorbé dans le syndicat du bassin entre Mayenne et Sarthe, a mené deux types de travaux sur la Vaige en 2018.

Le premier concerne la zone humide. « Le syndicat a acheté à un propriétaire privé 8 ha d'ancienne peupleraie. L'objectif est de réaliser des travaux de restauration de zones humides d'intérêt écologique. Ils ont été réalisés en concertation avec les acteurs de l'eau, les riverains et la commune », explique Xavier Seigneuret, technicien des milieux aquatiques au syndicat du bassin entre Mayenne et Sarthe.

Les travaux ont eu lieu pendant toute l'année 2018 et viennent de se terminer. « Cet espace naturel permettra de découvrir différents types de milieux tout en se baladant près de la Vaige. » Les travaux ont débuté par la suppression des peupliers. « Avant les travaux, cette zone était artificielle avec ses peupliers au détriment de la faune et la flore. »

Une frayère à brochets, un cheminement pour piétons

Puis, les grosses machines ont pris place pour créer différents espaces : une frayère à brochets, un cheminement pour piétons d'un kilomètre, trois parcelles qui seront louées prochainement pour du pâturage et trois mares pour amphibiens. Le syndicat a également restauré un vieux pont en pierre « dont on a bien dû mal à trouver sa date de réalisation » et planter 1 100 arbres tout autour des trois parcelles et le long de la rivière. « On a planté une cinquantaine d'espèces différentes. Pour le moment, ils ne sont pas bien grands mais ils devraient grandir rapidement car ils sont dans une zone humide. » Les travaux sont presque terminés. Il reste encore à installer des panneaux pédagogiques qui renseigneront sur les milieux humides, sa flore et sa faune. « Ils devraient être installés cet automne. Mais il est possible dès maintenant de se balader le long de la rivière. Il faut juste prévoir de bonnes bottes. » L'enveloppe financière pour cette première partie des travaux s'élève à 43 000 € TTC. L'agence de l'eau Loire Bretagne a financé à hauteur de 50 %, le Département à 20 % et la Région à 10 %. Le reste est pris en charge par le syndicat.

Trois barrages ont été installés

La deuxième partie des travaux se situe de l'autre côté du pont de La Cropte, côté Saint-Denis-du-Maine. « On a fait des aménagements sur la rivière la Vaige dans le cadre du rétablissement de la continuité écologique des cours d'eau. La loi sur l'eau de 2006 impose la libre circulation des poissons et des sédiments. » Trois barrages ont été installés : deux chez des propriétés privées et un dans la commune. « Sur ce dernier, on a créé une passe à poissons c'est-à-dire une succession de pierres qui permet le libre franchissement du poisson tout en conservant un niveau d'eau pour la pratique de la pêche. »

Le syndicat a également refait le mécanisme et le plancher en chêne du lavoir. « La commune va refaire la charpente et la toiture du lavoir en 2019 », ajoute Paul Lambert, maire. Cette deuxième partie de travaux s'élève à 123 942 € TTC avec le même financement public que pour la première partie.

D'importants travaux menés sur l'Erve cette année

Sainte-Suzanne-et-Chammes — Le syndicat de bassin entre Mayenne et Sarthe souhaite que rivières et affluents retrouvent des conditions écologiques naturelles. 416 566 € seront investis sur l'Erve.

Le projet

Le syndical de bassin entre Mayenne et Sarthe continue d'investir pour entretenir les rivières, et notammen l'Erve. Après ceux entrepris en 2019, d'autres travaux es poursuivront cette année. « À Sainte-Suzanne-et-Chammes, 80 000 € seront consacrés à la suppression du clapet au Moulin de la Saugère et à la réalisation d'un enrochement pour récréer la libre circulation de l'eau et des poissons », détaille Xavier Seigneuret, technicien en milieux aquatiques.

Le plan d'eau des Chauvinères sers lui aménagé en eau close. « Il sera vidangé et curé. Le ruisseau de la Bonde sera déconnecté du plan d'eau et un nouveau ilt sera créé rive droite. De nouvelles plantations seront réalisées, ainsi qu'une passerelle et un ponton pour personne à mobilité réduite (PMR) », précise le technicien. Le coût du chantier s'élève à 157 000 €.

Des aménagements à Saint-Jean-sur-Erve

A Saint Jean-sur-Erve, il sera procédé à l'aménagement des ouvrages hydrauliques du centre-bourg. « L'objectif est de restaurer la continuité écologique sur l'ensemble du site et la libre circulation des poissors et des sédiments, tout en con-



L'ouvrage du Moulin de la Saugère sur l'Erve sera supprimé pour redonner sa liberté de circulation à la rivière.

Phono QUEST FINANCE

servant le plan d'eau. Le coût pour cet aménagement s'élèvera à 107 616 € « Indique Xavier Seigneuret, L'agence de l'eau Loire-Bretagne, le Département, la Région et le Syndicat de bassin participent au financement de ces opérations.

À cas travaux, s'ajoutent sur l'ensemble des sept baseins couverts par le syndicat* l'entretien régulier des cours d'eau et ruisseaux des nouveaux aménagements et des plantations pour la somme de 71 950 €. Sur

les sept bessins versants, c'est un total de traveux de 1 060 209 € qui sera engagé en 2020 « Ce programe de réalisations pour l'année se veut très ambitieux. La volonté affichée des élus en charge du syndicat de bassin est bien de redonner aux rivières et milieux humides toutes leurs fonctionnalités écologiques en concertation avec les propriétaires et riverains », souligne Xavier Seigneuret.

Pour rappel, le 1 janvier 2019, le syndicat de bassin de l'Erve est devenu le syndicat de bassin entre Mayerne et Sarthe. Son champ d'action s'exerce sur sept bassins versants situés sur les territoires des communautés de communes de Sablé, de Meslay-du-Maine, des Coëvrons (3C) et sur une partie du Pays de Sillé-le-Guillaume et de Loué, Brûlon et Noyen (Sarthe).

STE-SUZANNE. Un nouveau syndicat de bassin est né



Ghislaine Bodard-Soudée, Solange Schlegel, Pascal Gangnat, Thierry Homet vice-présidents structure

Depuis le 1er janvier 2019, un nouveau Syndicat est né, c'est le Syndicat de Bassin entre Mayenne et Sarthe (SBeMS) soit 1 152 km². Il est le fruit de l'adhésion de 4 structures : le Syndicat du Bassin de l'Erve, le Syndicat du bassin de la Vaige, le Syndicat de la Taude et le Syndicat Erve et Treulon.

Jeudi matin les 21 nouveaux délégués désignés par les cinq Communautés de Communes membres (3C, 4CPS, LBN, Meslay Grez et Sablé) se sont réunis à Sainte-Suzanne pour élire le nouveau bureau. C'est Pascal Gangnat, ancien président de la Vaige et maire de Beaumont-Pied-de-Bœuf, qui a été élu à l'unanimité. Trois vice-présidents viennent l'épauler : Ghislaine Bodardsoudée de la communauté de commune de Sablé, ancienne présidente de l'Erve et du Treulon, Solange Schlegel de la 3C, ancienne présidente de l'Erve et Thierry Homet de la communauté de commune de Sablé, ancien vice-président de la Taude.

Sainte-Suzanne-et-Chammes

Le syndicat de bassin entre Mayenne et Sarthe est né

Depuis le 1er janvier 2019, un nouveau syndicat est né. Il porte le nom de Syndicat de bassin entre Mayenne et Sarthe (SBeMS) pour une surface de 1 152 km².

Il est le fruit de l'adhésion de quatre structures : le Syndicat du bassin de l'Erve, le Syndicat du bassin de la Vaige, le Syndicat de la Taude et le Syndicat Erve et Treulon.

Vendredi, les 21 nouveaux délégués désignés par les cinq communautés de communes membres se sont réunis à Sainte-Suzanne pour élire le nouveau bureau. Pascal Gangnat, ancien président de la Vaige et maire de Beaumont-Pied-de-Bœuf a été élu à l'unanimité.

Ghislaine Bodard Soudée, ancienne présidente de l'Erve et du Treulon, Solange Schlegel, ancienne prési-



Ghislaine Bodard Soudée, Solange Schlegel, Pascal Gangnat le président et Thierry Homet. | CREDIT PHOTO : QUEST-FRANCE

dente de l'Erve, et Thierry Homet, ancien vice président de la Taude, ont été élus vice-présidents.

Les locaux du SBeMS restent au Manoir de la Butte Verte, à Sainte-Suzanne.